



Republique Démocratique du Congo

**ALLIANCE DES CONGOLAIS POUR LA DEFENSE
DES INTERETS DU PEUPLE**

« ACDIP » en sigle

« Justice, Unité et Développement »

Parti Agréé par l'Arrêté Ministériel n°25/CAB/VPM/MINITERSECAC/GKM/025/2020 du 13 Octobre 2020

Le Président National

N/Réf : 002 CAB/PRES-NAT/ACDIP/JMCK/2026

Kinshasa, le 17 MARS 2026

Republique Démocratique du Congo
PRIMATURE
Courrier Reçu : 17 MAR 2026
Sous le n° : 26/0690
Heure : 13h18
Paraphe : [Signature]

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SERVICE COURRIER
17 MAR 2026
N° : [Signature]
Heure : 17h26 Par : [Signature]

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République (*Avec l'expression de mes hommages les plus déférents*) au Palais de la Nation à **Kinshasa/Gombe**.
- Honorable Président de l'Assemblée Nationale à **Kinshasa/Lingwala** ;
- Son Excellence Madame la Première Ministre (*Avec l'expression de ma haute considération*) à **Kinshasa/Gombe**
- Monsieur le Ministre des Infrastructures et Travaux Publics ; **(Tous) à Kinshasa**
- Monsieur le Gouverneur Militaire de la Province du Nord-Kivu à **Beni**

Objet : Transmission note de plaidoyer

À Son Excellence Monsieur le Ministre des Sports et Loisirs à **Kinshasa-Gombe**.

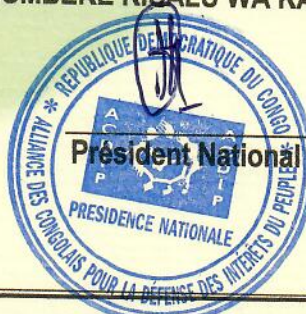
Excellence Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous transmettre en annexe de la présente notre note de plaidoyer portant sur l'intégration urgente des complexes sportifs de Beni et de Butembo dans le Budget 2026.

En vous remerciant de la particulière attention que vous accorderez à la présente, nous vous prions de recevoir, **Excellence Monsieur Ministre**, l'expression de nos sentiments patriotiques.

Mr. MUMBERE KISALU WA KASIMBA Jonas

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
CABINET MINISTRE DES ITP
COURRIER REÇU
Date : 17 MARS 2026
Heure : 13h36
Agent : [Signature]
Signature : [Signature]



Siège National : Place du 27 Octobre, Nouvelles Galeries-Présidentielles, 1^{er} Niveau, Local 1M13, Kinshasa/Gombe
Téléphone : +243 810 000 152

E-mail : cabinet@acdip.org et sergeskamabu@gmail.com



Republique Democratique du Congo

**ALLIANCE DES CONGOLAIS POUR LA DEFENSE
DES INTERETS DU PEUPLE**

« ACDIP » en sigle

« *Justice, Unité et Développement* »

Parti Agréé par l'Arrêté Ministériel n°25/CAB/VPM/MINITERSECAC/GKM/025/2020 du 13 Octobre 2020



Le Président National

**NOTE DE PLAIDOYER N° 05/PRES-NAT/ACDIP/MKKJ/2026 PORTANT SUR
L'INTÉGRATION URGENTE DES COMPLEXES SPORTIFS DE BENI ET DE BUTEMBO DANS LE
BUDGÉT 2026**

Du : Président National de l'ACDIP

Destinataire : Son Excellence Monsieur le Ministre des Sports et Loisirs (*Avec l'expression
de notre Considération distinguée*) à Kinshasa/Gombe.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION ADMINISTRATIVE

Excellence Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous adresser la présente pour soumettre à votre autorité notre plaidoyer portant sur l'intégration urgente des complexes sportifs des Villes de Beni et de Butembo dans le Budget 2026.

En effet, comme vous le savez la soumission et le vote à l'Assemblée Nationale du Budget 2026 est intervenu dans un contexte particulier de reconfiguration administrative exceptionnelle, suite à l'occupation illégale par les rebelles d'une partie de l'Est de la République et spécialement la Ville de Goma, Chef-lieu de la Province du Nord Kivu.

Cette situation a contraint l'autorité politico-Administrative à faire de la ville de Beni le chef-lieu provisoire de la dite Province du Nord-Kivu et la reconfiguration de cette dernière demande une dotation des infrastructures adéquates.

Ayant fait un constant amer d'absence d'une rubrique budgétaire pour la construction et la modernisation des stades à Beni et à Butembo dans la Loi des Finances, exercice 2026, nous en appelons à votre bienveillante attention en vue d'intégrer cette dépense à titre rectificatif dans la loi financière ci-haut mentionnée étant entendu que la séparation comptable entre l'exercice 2025 et l'exercice 2026 n'a pas encore eu lieu.

[Signature]

II. LE SPORT, VECTEUR DE LA RÉSILIENCE, DE LA STANDARDISATION DU CHEF-LIEU ET DE L'ÉCONOMIE.

Excellence Monsieur le Ministre,

Le sport, au-delà de sa dimension ludique, doit être ici considéré sous trois angles techniques pour les Villes de Beni et de Butembo à savoir :

1. Il est un **vecteur de résilience et de démobilisation**.
Dans une zone en proie à l'insécurité, l'infrastructure sportive est un outil qui sert à consolider la résilience des populations qui s'y rassemblent pour partager des moments de joie et de solidarité avec comme conséquence la prévention contre le manque d'un intérêt commun pour les jeunes qui sont exposés au recrutement par les groupes armés. Dans ce contexte, l'absence de cadres d'encadrement pour cette jeunesse fragilise les efforts de stabilisation consentie par le Gouvernement de la République.
2. **Standardisation du "Chef-lieu"** : il est un besoin pour Un chef-lieu d'une Province de posséder des infrastructures homologuées (catégorie FIFA/CAF) pour accueillir des rencontres de haute portée, des cérémonies officielles et des événements de cohésion nationale.
3. **Économie circulaire** : La construction de ces stades génère des emplois directs et indirects pour la main-d'œuvre locale, injectant ainsi des liquidités dans une économie régionale asphyxiée par des conflits.

III. PROPOSITION DES MÉCANISMES DE FINANCEMENT.

Considérant que le budget 2026 est déjà voté, nous préconisons l'activation de l'un des leviers suivants pour lever les fonds à orienter pour la modernisation des infrastructures des Ville de Beni et de Butembo :

1. la proposition d'une Loi des Finances rectificative pour inscrire une ligne de crédit spécifique au titre de "Projets d'Urgence pour la Reconstruction des Zones en Conflit" dont en priorité la construction et la modernisation des stades en villes de Beni et de Butembo ;
2. Le Mécanisme de réorientation des certains de crédits budgétaires depuis des rubriques non prioritaires du Ministère des ITP ou des Sports pour la réalisation de ces infrastructures ;
3. La levée des fonds auprès des partenaires du Ministère des Sports et loisirs pour réaliser ce projet.

IV. PROPOSITION DES PROJETS A EXECUTER

Excellence, Monsieur le Ministre,

En premier lieu, nous proposons à votre autorité, pour la ville de Beni, la réhabilitation et la modernisation de son stade existant dit du 15 Octobre, en urgence en lui dotant d'une pelouse synthétique aux normes requises, des mats d'éclairages LED pour permettre les activités nocturnes, des gradins des spectateurs et des treillis de sécurisation du périmètre de l'air de jeux.

Cependant, au regard de son nouveau statut de Chef-lieu, pour joindre l'utile à l'agréable, nous vous proposons de doter la Ville de Beni d'un complexe type ARENA pour que toutes les activités sportives et de loisir s'y organisent à toute tranquillité.

Pour ce qui est de la Ville de Butembo cependant, il s'agit également de lui doter d'un complexe type ARENA qui pourra accueillir tout évènement sportif et de loisir.

V. CONCLUSION

Excellence, Monsieur le Ministre,

L'investissement dans ce projet en Villes de Beni et de Butembo n'est pas une dépense de prestige, mais un investissement qui redonne de la dignité à une population résiliente et permet de restaurer l'autorité de l'État au Nord-Kivu.

Il contribue également à la matérialisation de la vision de **Son Excellence Monsieur Felix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, Chef de l'État qui s'est inscrit dans la politique de doter le pays des infrastructures modernes de base.

Espérant que la présente retiendra votre attention particulière, nous vous prions d'agréer, **Excellence Monsieur le Ministre**, l'expression de nos sentiments patriotiques.

Fait à Kinshasa, le 17 MARS 2026

Mr MUMBERE KISALU WA KASIMBA Jonas,

